

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BELLE ÎLE EN MER RECRUTE

Belle-Ile-en-mer se compose de 4 communes, regroupées au sein de la communauté de communes de Belle-Île-en-mer. Les spécificités insulaires l'amènent à gérer une quarantaine de compétences, dont la petite enfance.

Avec 85 km² pour 100 km de littoral, Belle-Île-en-Mer est la deuxième plus grande île de France métropolitaine (après la Corse). Sa population avoisine les 5 500 habitants à l'année, et l'île accueille près de 450 000 visiteurs par an. L'économie insulaire est tournée vers le tourisme, tout en conservant une diversité économique (agriculture, pêche, service à la population, bâtiment).

(<http://www.ccbi.fr/>).

MISSIONS

Sous la responsabilité directe de la Responsable du Multiaccueil, l'animateur petite enfance (H/F) accueille les jeunes enfants en créant un climat de confiance et de sécurité physique autour de l'enfant et des parents.

À ce titre vous assurez les missions suivantes :

- ✓ Accueil de l'enfant et de sa famille lors des périodes d'adaptation puis quotidiennement sur les périodes d'accueil
- ✓ Accompagnement des parents dans leur fonction parentale
- ✓ Soins, nursing et maternage de l'enfant
- ✓ Éveil de l'enfant en lui proposant un environnement favorable
- ✓ Communication avec les parents et avec l'équipe sur l'état de santé de l'enfant et sur son développement
- ✓ Entretien des locaux, du linge, des équipements divers, des jeux et des jouets
- ✓ Préparation et service des repas

PROFIL

Vous êtes titulaire du CAP petite-enfance, Bac pro ASASP, SAPAT, TISF, BPJEPS option petite-enfance ou loisirs tout public, vous aimez le travail en équipe, vous êtes soucieux/se du bien-être des enfants et êtes reconnu/e dans votre métier. Vous avez idéalement une expérience d'au moins 6 mois en structure multi-accueil et souhaitez compléter votre expérience. Vous êtes disponible rapidement.

CONDITIONS DU POSTE

Contrat : CDD de 1 an

Temps de travail : Temps complet (35 heures)

Rémunération : négociable selon profil + CNAS + chèques-déjeuner + participation mutuelle et prévoyance

Prise de poste : Début mai 2024

**Adressez votre candidature (CV + LM obligatoires) avant le 19 avril 2024
par mail à recrutement@ccbi.fr
A l'attention de Madame la Présidente de la CCBI**